



TITRE PROFESSIONNEL CANALISATEUR

PUBLIC CONCERNE

Demandeurs d'emploi, opérateurs salariés, intérimaires

PRE REQUIS :

Savoir lire, écrire et compter

DUREE :

490 heures

DATES :

1 septembre 2026 au
30 juin 2027

LIEU :

BESANCON

VALIDATION :

CCP Bloc de compétences ou Titre Professionnel si 3 CCP
RNCP38078 - Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion – Arrêté du 07/09/2023.

COUT :

15 euros HT/heure

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et de pratique sur plateau technique

Débouchés, poursuite d'études et passerelles : autre Titre professionnel TP

Modalités d'évaluation : mise en situation professionnelle (18h),

Objectif général

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de maîtriser les principaux savoirs, savoir-faire et savoir-être requis pour :

- La création de réseaux de collecte d'eaux usées
- Le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées
- Les réparations de fuites ou les dommages sur les réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement
- La réalisation de branchement d'eau potable pour le raccordement de nouveaux clients

Contenu de la formation

Bloc 1 – Réaliser les opérations connexes à la pose de canalisations enterrées - 140 heures

- Installer des dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux
- Réaliser les tracés préparatoires à la pose de réseaux
- Déposer des éléments de voirie et découper les revêtements superficiels de voirie et réaliser les réfections provisoires de chaussée
- Reposer des éléments de voirie, régler et sceller les fontes de voirie et réaliser les réfections provisoires de chaussée
- Maîtriser la réglementation sur les travaux à proximité des réseaux.

questionnement (20 minutes) et
entretien final (20 minutes)

Taux de satisfaction stagiaire 2023 :
100% à plus de 100%

Bloc 2 – Construire un réseau d’assainissement en travaux publics – 210 heures

- Guider l’engin de terrassement et régler le fond de fouille d’une tranchée, blindée ou non
- Poser en tranchée un collecteur d’assainissement d’eaux usées ou d’eaux pluviales :
 - Réaliser les branchements particuliers, eaux usées et eaux pluviales
 - Réaliser l’enrobage de la canalisation et le remblayage de la tranchée
 - Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d’un chantier de canalisations



TITRE PROFESSIONNEL CANALISATEUR (Suite)

Bloc 3 – Construire un réseau d’adduction d’eau potable en travaux publics – 140 heures

- Guider l’engin de terrassement et régler le fond de fouille d’une tranchée blindée ou non
- Construire un réseau d’adduction d’eau potable en PVC, en fonte, en PeHD
- Réaliser les différents types de branchements sur un réseau d’adduction d’eau potable enterré
- Réaliser l’enrobage de la canalisation et le remblayage de la tranchée
- Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d’un chantier de canalisations

Accessibilité aux personnes handicapées :

L’Ecole des TP adapte les conditions d’accueil à ses formations et d’accès de ses locaux pour les publics en situation de handicap. Pour échanger sur les adaptations possibles, contactez notre référent handicap.